



1^{er}, place des martyrs de la
Résistance et de la Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19



CRPC – PIEDS AGILES
48 allée des Coteaux – Bât B3
93340 Le Raincy
06.14.17.03.19
denis.coteaux@gmail.com

Assurance R.C.P. : GROUPAMA –
Caisse régionale d'assurances Mutuelles Agricoles Paris Val-de-Loire
161 Avenue Paul Vaillant Couturier 94258 GENTILLY Cedex

Garantie financière : GROUPAMA
Assurances Crédits et Cautions
132 rue des trois Fontanot 92000 NANTERRE

NOTICE D'INFORMATION

Séjour en Auvergne Massif du Sancy Du Lundi 24 au Vendredi 28 Avril 2023

Faisant suite au séjour dans le Massif du Sancy en 2021, je vous propose une autre approche du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, à proximité des Villes Thermales de la Bourboule et du Mont Dore. Nous alternerons les randonnées montagne volcanique, la visite de la Ville Thermale de la Bourboule et les points de vues aux cascades du Mont Dore.

En prenant un peu de hauteur nous aurons chaque jour un panorama majestueux .

Ce séjour est ouvert aux adhérents de niveau randos traditionnelles, à jour de leur cotisation, et titulaires de la licence FF Randonnée pour la Saison 2022-2023, avec assurance IRA.

Déplacements : covoiturage à partir de Clichy sous-bois.

La répartition des participant(e)s au séjour dans les véhicules leur sera communiquée quelques jours avant le départ par Jean-François Beyrand.

Nombre de participants : 9 personnes

■ PROGRAMME

Lundi 24 :

Le Rendez-vous sera à 6h00 , au parking du Conservatoire de musique de Clichy-sous-Bois (rue Auguste Geneviève) pour un départ à 6h15.

Trajet : environ 500 kms ; petit-déjeuner sur l'autoroute A 71 Aire de Chaumont sur Tharonne (Possibilité d'acheter des sandwiches ou salades pour le pique-nique de midi).

Randonnée : Autour du village d'Orcival, visite de la basilique : 8 kms ; dénivelé : + 370m

PA - 23-01

Mardi 25

Le Puy de Baladou départ de Mareuge.

19 km dénivelé + 500 m

Mercredi 26 : La Bourboule, Charlannes et la Roche des Fées,
8 km +385 m ; visite de la Cité Thermale après la randonnée.

Jedi 27 : Les Cascades , Le Mont-Dore et Chambon-sur-Lac ,
18 km +910 m. Possibilité de faire un parcours allégé.

Vendredi 28 : La Banne d' Ordanche, départ de Murat- Le- Caire.
9 km +450 m.

Après le pot de l'Amitié, départ pour un retour à Clichy-sous-Bois dans la soirée.

NB : l'ordonnancement des randonnées pourra(i) t être modifié en raison de certains paramètres (notamment les conditions météorologiques).

■ **HEBERGEMENT – RESTAURATION**

Gîte LES HAUTES PIERRES 15 Boulevard Mirabeau – 63240 Le Mont-Dore ; Propriétaires Cécile et Fabien Vion.

Tél : 04 73 65 25 65

N'empporter que vos affaires de toilette.

Prévoir une boîte plastique hermétique de 0,5L ou 0,8L et des couverts pour les pique-niques du midi.

La répartition dans les chambres se fera en concertation avec l'hébergeur, merci de respecter cette règle.

Le gîte dispose d'un SPA/SAUNA accessible au prix de 10€/personne la séance d'une heure, serviette comprise.

N'oubliez pas le maillot de bain Réservation conseillée .

Gîte réservé en pension complète avec les pique-niques du mardi au vendredi, préparés par le gîte.

Prévoir seulement le repas du Lundi midi, à tirer du sac

■ **COUT DU SEJOUR**

La participation des adhérent(e)s est fixée à **230 €** par personne

(Le prix de revient prévisionnel est compris entre 280€ et 315€).

La subvention du Club prévue pour ce Séjour est comprise entre 28€ et 75€ par personne .

Ce prix comprend :

- Le transport en covoiturage durant le séjour, les péages autoroutiers
- Le petit-déjeuner sur l'autoroute A 71 à l'aller
- Les 4 nuitées au gîte en pension complète, pique-niques et diner préparés par le gîte, apéritif et boissons (vin rosé et rouge) aux repas du soir compris.
- Les taxes de séjour
- Les visites
- La rétribution CDRP / FFRandonnée dans le cadre de l'Immatriculation Tourisme (4,5 € par personne)
- Le pot de l'Amitié à la fin du séjour.

Comité bénéficiaire de l'Agrément Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° AG 075 03 0002
Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002. Code APE : 913^F – SIRET : 30358816400044.

➤ **Il reste donc à la charge des participant(e)s :**

- le pique-nique du Lundi midi, à tirer du sac (Possibilité d'achats de sandwiches / salades sur la A71).
- Les Assurances Facultatives (annulation/ interruption/ bagages)
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris » (souvenirs, dépenses personnelles diverses ...)

■ **INSCRIPTION – PAIEMENT :**

Un règlement de 50 € (20 % du prix du séjour) est à effectuer dès la pré-inscription (cf. bulletin de pré-inscription en fin de document afin de couvrir les arrhes versées au gîte. Règlement par chèque ou par virement bancaire.

Le solde (180 €), accompagné éventuellement d'un chèque distinct correspondant aux primes des Assurances Facultatives, sera à régler au moment de votre inscription définitive.

Pour réaliser ce séjour, le Club proposera aux Pré-inscrits un Bulletin d'Inscription définitive.

Votre inscription deviendra définitive après renvoi sous **8 jours** :

1/ Des 2 bulletins d'inscription (exemplaires « association » et « participant »), signés, avec la mention manuscrite « lu et approuvé ».

2/ Du règlement de complément (180. €), joint à ces 2 documents (*pas d'envoi séparé*).

3/ Du document d'adhésion aux Assurances Facultatives (annulation/interruption du séjour et bagages) signé, et ceci même si vous n'y souscrivez pas : c'est une disposition légale.

Attention : l'effectif déclaré au gîte sera basé sur celui des pré inscrits : merci donc de ne vous pré-inscrire que si vous êtes certain(e) de venir au séjour.

Merci de bien respecter ces procédures : nous/vous respecterons (rez) la loi sur l'organisation des séjours ainsi que les règles de l'hébergeur, vous faciliterez le travail de gestion des Bénévoles du Club, et évitez les erreurs.

Ces règlements devront être effectués par chèque(s) à l'ordre de « **CRPC Pieds Agiles** » ou par virt

■ **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

Hors mise en jeu des assurances facultatives éventuellement souscrites, une somme de 15 € restera acquise au Club (même si le désistant est remplacé), voire plus si le gîte nous retient davantage (selon les termes de notre Règlement intérieur et du contrat signé avec le gîte).

En cas de défection de dernière heure de votre part, vous risquez de devoir payer l'intégralité du séjour. Nous vous recommandons donc de bien lire les conditions de mise en jeu des garanties d'assurance afin d'apprécier si vous devez ou non y souscrire.

Important : mise en jeu éventuelle des Assurances Facultatives : il est impératif de déclarer à l'Assurance l'événement générateur dans les cinq jours ouvrés. Pour cela vous devrez remplir sans tarder le formulaire de déclaration de sinistre qui vous sera retourné en même temps que votre bulletin d'inscription « Participants ».
Pour tout renseignement, prendre contact avec Françoise Denis.

PA - 23-01

■ RECOMMANDATIONS

Au-delà de l'équipement de base habituel du randonneur, pensez à vos médicaments personnels (**avec l'ordonnance**), carte Vitale, licence, protections efficaces contre la pluie, le froid et le vent, canne(s) de marche, etc., en fonction des prévisions météorologiques ([site : meteofrance.com](http://meteofrance.com), [site officiel de Météo France](http://site.official.de.Meteo.France)).

Vous devrez emporter avec vous :

- Votre Carte d'Identité
- votre Licence-Assurance (saison 2022-2023)
- votre Carte Vitale et éventuellement de Mutuelle / Complémentaire Santé.

Personne à contacter pour tout renseignement :

Claude Flandre

06 09 88 46 96

legrand.claudius93220@gmail.com

-----✂----- Bulletin de pré-inscription -----

**Séjour en Auvergne
du Lundi 24 au Vendredi 28 Avril 2023**

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphones : _____

e-mail : _____

Le cas échéant, régime alimentaire particulier :

Seriez-vous prêt(e) à prendre votre véhicule personnel pour le covoiturage :

Bulletin de pré-inscription à retourner **PAR RETOUR DE COURRIER et au plus tard le 17 février 2023**
avec un chèque de **50 € (A l'ordre des Pieds Agiles)** Possibilité de régler par virement bancaire

**à Françoise Denis, résidence les jardins suspendus, Bât B3, 48 allée des Coteaux,
93340 – Le Raincy**

Rappel : les pré-inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur réception. En cas de limitation de places par le gîte, il sera constitué une liste d'attente pour les remplacements en cas de défections.

PJ: Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme